INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES

ALLAIRE
Lundi : 9h00-12h00 et 14h00-17h30
Mercredi : 9h00-12h00
Jeudi : 9h00-12h00
Vendredi : 9h00-12h00
Samedi : 9h00-12h00 et 14h00-17h30

AVESSAC
Mercredi : 14h00-17h00
Vendredi : 14h00-17h00
Samedi : 9h00-12h00

PLESSÉ
Lundi : 9h00-12h00
Mercredi : 9h00-12h00
Jeudi : 9h00-12h00
Vendredi : 9h00-12h00
Samedi : 14h00-17h30

SAINTE-MARIE
Lundi : 14h00-17h30
Mercredi : 9h00-12h00 et 14h00-17h30
Jeudi : 14h00-17h30
Vendredi : 14h00-17h30
Samedi : 9h00-12h00 et 14h00-17h30

GUÉMENÉ-PENFAO
Lundi : 14h00-17h30
Mercredi : 14h00-17h30
Jeudi : 14h00-17h30
Vendredi : 14h00-17h30
Samedi : 9h00-12h00 et 14h00-17h30

RENAC
Mercredi : 14h00-17h00
Vendredi : 14h00-17h00
Samedi : 9h00-12h00

SAINT-NICOLAS-DE-REDON
Lundi : 9h00-12h00
Mercredi : 9h00-12h00 et 14h00-17h30
Jeudi : 9h00-12h00
Vendredi : 9h00-12h00
Samedi : 14h00-17h30

SAINT-VINCENT-SUR-OUST
Lundi : 14h00-17h30
Mercredi : 9h00-12h00 et 14h00-17h30
Jeudi : 14h00-17h30
Samedi : 9h00-12h00 et 14h00-17h30

LES DÉCHÈTERIES SONT FERMÉES LE MARDI ET JOURS FÉRIÉS.

Merci de consulter le site :
www.redon-agglomeration.bzh/decheteries

DÉCHETS ACCEPTÉS EN DÉCHÈTERIES

- Les encombrants *(moquettes, plastiques, vitres, plâtre, polystyrène, ampoules à filament)*
- Les métaux
- Le bois *(poutres, palettes, planches)*
- Les gravats *(carrelage, béton, parpaings...)*
- Les cartons
- Les déchets dangereux *(aérosols, peintures, solvants, piles, lampes, néons, cartouches...)*
- Les déchets électriques *(ordinateur, écran...)*
- Les végétaux *(taille de haie, branchage...)*

CONTACTS

CONTACTER LE SERVICE RELATION À L'USAGER :
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 au 02 99 70 34 34 *(option 1)*.

LES BONS GESTES POUR LA COLLECTE

- Pensez à sortir votre bac la veille et laissez le sorti jusqu'à 48h après le créneau habituel, s'il n'a pas été vidé. Les collectes ont lieu à partir de 5h00.
- Les sacs supplémentaires au pied ou sur le bac ne sont pas collectés.
- Rentrez votre bac une fois la collecte réalisée.

ORDURES MÉNAGÈRES
(BAC À COUVERCLE GRIS)

- A jeter en **SACS FERMÉS.**

- Les coquilles de crustacés
- Les produits d'hygiène
  Les couches, protections hygiéniques, serviettes en papier, mouchoirs jetables brosses à dents usagées...
- Autres déchets
  Stylos défectueux, sacs d'aspirateur...

Pour plus d'informations,
consultez le mémo-tri ou le site web.

EMBALLAGES
(BAC À COUVERCLE JAUNE)

- **EN VRAC** pas en sacs et **BIEN VIDÉS** *(inutile de les laver)*.
  - Emballages plastiques
    Pot de yaourt, crème fraîche, ketchup, bouteille d'eau, lessive, sac de congélation, barquette plastique...
  - Briques alimentaires et cartonnettes
    Brique de lait, jus d'orange...
  - Emballages Métalliques
    Conserve, café, barquette aluminium...
- **NE PAS LES IMBRIQUER** les uns dans les autres.
- **UNIQUEMENT LES EMBALLAGES**, aucun autre déchet *(refusés : verre, papiers, essuie-tout, objets plastiques, ordures ménagères…).*

DÉCHETS ALIMENTAIRES

Les épluchures, coquilles d'œuf, sachets de thé, marc de café et restes de repas sont à mettre dans un composteur ou dans les points d'apport déchets alimentaires.

REDON Agglomération propose la vente d'un composteur à tarif réduit.
Renseignements et tarifs auprès du Service Relation à l'Usager.

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !
Pensez au réemploi.

REDON Agglomération Bretagne Sud

REDON Agglomération - Février 2023 - Imprimé par « Cogeprint 31 rue de la Vallée Maillard, 41000 BLOIS » - Ne pas jeter sur la voie publique.